



Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens

Communiqué de presse

ISRAËL, UN NOUVEL APARTHEID

En 1948, la déclaration d'indépendance de l'État israélien proclamait « une complète égalité des droits sociaux et politiques à tous ses citoyens sans distinction de croyance, de race ou de sexe ». Dans les faits, les Palestiniens ont toujours été considérés comme des citoyens de seconde zone et étrangers dans leur propre patrie.

Avec l'adoption par le parlement israélien le 18 juillet 2018 de la loi « fondamentale » (équivalent de la constitution) faisant d'Israël « l'État-nation du peuple juif », le vernis démocratique a craqué. En effet, cette loi officialise les discriminations envers les Israéliens non juifs. **Les droits politiques et nationaux ne sont accordés qu'à la population juive.** Le droit à l'autodétermination sur la terre d'Israël, y compris dans les territoires palestiniens occupés, est réservé au seul peuple juif. Elle officialise l'annexion de Jérusalem et légalise l'implantation de toutes les colonies juives en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. En même temps, l'arabe perd son statut de langue officielle.

C'est une loi raciste qui institutionnalise l'apartheid en Israël y compris contre les Druzes, pourtant alliés du gouvernement israéliens ! En validant la poursuite de la colonisation juive, elle renforce le projet politique d'Israël d'écarter toute solution à deux États. En violation du droit international et des résolutions des Nations unies, elle enterre tout espoir de paix entre Palestiniens et Israéliens. Le pouvoir israélien s'est senti assez fort pour faire passer cette loi car il bénéficie du soutien total de Trump et du silence complice de la communauté internationale.

Réuni le 4 septembre, le Collectif dénonce cette loi raciste qui légalise l'apartheid et apporte son soutien aux puissantes manifestations en Israël de Palestiniens et d'Israéliens contre cette loi. Il demande aux Nations unies, aux gouvernements de l'Union européenne, notamment au gouvernement français, des réactions à la mesure des dangers de cette loi qui va contribuer à aggraver la situation déjà explosive dans la région et constitue une menace pour la paix mondiale.

Il faut mettre fin à l'impunité d'Israël et prendre des actes forts pour préserver une possibilité de paix juste et durable. Il faut faire appliquer la Convention internationale sur l'élimination et la répression des crimes d'apartheid. Le Collectif exige en priorité la reconnaissance de l'État de Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale, l'arrêt de la colonisation, la libération des prisonniers politiques palestiniens.

Face à ce nouveau coup porté aux Palestiniens et au droit international, les protestations et indignations verbales ne suffisent pas. Le Collectif National exige que le gouvernement français, que l'UE prennent des sanctions tels que l'embargo sur la vente d'armes, la Suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël soient mis en place. Il appelle au renforcement de la mobilisation citoyenne contre cette politique d'apartheid.

Paris, le 18 septembre 2018

Signataires membres du Collectif pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – AILES Femmes du Maroc - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises

(AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5^e arrt (CJPP5) - Droit-Solidarité – Ensemble ! - Europe Ecologie les Verts (EELV) – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) – Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - le Mouvement de la Paix - les Femmes en noir (FEN) - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) – Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Organisation de Femmes Egalité - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Parti de l'émancipation du peuple - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Socialistes pour la Paix (SPP) – Sortir du colonialisme - Syndicat National des Enseignements de Second degré (SNES/FSU) - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) – Union Juive Française pour la Paix (UJFP) -Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires